

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2017-2018

► Inscription ▾

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

Pour s'inscrire à l'un de nos stages, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement total. Les inscriptions accompagnées d'un règlement nul ou partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

► Annulation ▾

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée AR.

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non-présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**. Passé le début des cours et pendant le premier quart de la préparation (exprimée en heures de cours), les remboursements s'effectueront au prorata des heures restant à effectuer.

Au delà du premier quart de la préparation (calculé en heures de cours) **aucun remboursement** ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessus et les accepter.

Montant de l'inscription € Date et signature précédées de la mention lu et approuvé.

Le L'étudiant(e) Le répondant financier

ipesup

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Stages intensifs Math Sup - Math Spé

Fiche d'inscription
2017-2018

NOM PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Tél fixe Tél mobile

e-mail @

Bac S obtenu en Option Mention

Établissement de scolarité (prépa)

Sup : MPSI PCSI

Spé : MP MP* PC PC* PSI PSI*
 3/2 5/2

► Math Sup : stage(s) et matière(s) choisis ▾

- Février 2017 "zones B+C"** - 13-18 février (Maths+Physique) 730 €
 Février 2017 "zones A+B" - 20-25 février (Maths+Physique) 730 €
 Printemps 2017 "zones B+C" - 9-15 avril (Maths+Physique) 960 €
 Pré-rentree 2017 : TS vers Sup (Maths+Phys.+Chim.) 26 août-2 sep. 1.200 €

- Février 2018 "zones A+C"** - 19-24 février (Maths+Physique) 750 €
 Février 2018 "zones B+C" - 26 fév.-3 mars (Maths+Physique) 750 €
 Printemps 2018 "zones A+C" - 15-21 avril (Maths+Physique) 1.000 €
 Printemps 2018 "zones B+C" - 22-28 avril (Maths+Physique) 1.000 €

► Math Spé : stage(s) et matière(s) choisis ▾

- Février 2017 "zones B+C"** - 13-18 février
 Maths + Physique (730 €) Français (365 €)
 Février 2017 "zones A+B" - 20-25 février
 Maths + Physique (730 €) Français (365 €)
 Printemps 2017 "toutes zones" - 9-15 avril (Maths+Physique) 960 €
 Pré-rentree 2017 : TS vers Sup (Maths+Phys.+Chim.) 26 août-2 sep. 1.200 €

- Février 2018 "zones A+C"** - 19-24 février
 Maths + Physique (750 €) Français (375 €)
 Février 2018 "zones B+C" - 26 fév.-3 mars
 Maths + Physique (750 €) Français (375 €)
 Printemps 2018 "toutes zones" - 8-14 avril (Maths+Physique) 1.000 €

Date et signature obligatoires ci-contre

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2017-2018

Sera retourné visé par le secrétariat

► Inscription ▽

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

Pour s'inscrire à l'un de nos stages, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement total. Les inscriptions accompagnées d'un règlement nul ou partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

► Annulation ▽

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée AR.

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**. Passé le début des cours et pendant le premier quart de la préparation (exprimée en heures de cours), les remboursements s'effectueront au prorata des heures restant à effectuer.

Au delà du premier quart de la préparation (calculé en heures de cours) **aucun remboursement** ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

► Extrait du règlement intérieur ▽

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Visa ipesup

À franchir
au tarif lettre
en vigueur

Melle - M.

ipesup 16, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Paris, le

Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à l'un des stages Math Sup/Spé suivant et vous en remercions.

- | | |
|--|--|
| SUP | <input type="checkbox"/> Février 2017 "zones B+C" - 13-18 février (Maths+Physique) |
| | <input type="checkbox"/> Février 2017 "zones A+B" - 20-25 février (Maths+Physique) |
| | <input type="checkbox"/> Printemps 2017 "zones B+C" - 9-15 avril (Maths+Physique) |
| | <input type="checkbox"/> Pré-rentrée 2017 : TS vers Sup (Maths+Phys.+Chim.) 26 août-2 sep. |
| | <input type="checkbox"/> Février 2018 "zones A+C" - 19-24 février (Maths+Physique) |
| | <input type="checkbox"/> Février 2018 "zones B+C" - 26 fév.-3 mars (Maths+Physique) |
| SPÉ | <input type="checkbox"/> Printemps 2018 "zones A+C" - 15-21 avril (Maths+Physique) |
| | <input type="checkbox"/> Printemps 2018 "zones B+C" - 22-28 avril (Maths+Physique) |
| | <input type="checkbox"/> Février 2017 "zones B+C" - 13-18 février |
| | <input type="checkbox"/> Maths + Physique <input type="checkbox"/> Français |
| | <input type="checkbox"/> Février 2017 "zones A+B" - 20-25 février |
| | <input type="checkbox"/> Maths + Physique <input type="checkbox"/> Français |
| <input type="checkbox"/> Printemps 2017 "toutes zones" - 9-15 avril (Maths+Physique) | |
| <input type="checkbox"/> Pré-rentrée 2017 : TS vers Sup (Maths+Phys.+Chim.) 26 août-2 sep. | |
| <input type="checkbox"/> Février 2018 "zones A+C" - 19-24 février | |
| <input type="checkbox"/> Maths + Physique <input type="checkbox"/> Français | |
| <input type="checkbox"/> Février 2018 "zones B+C" - 26 fév.-3 mars | |
| <input type="checkbox"/> Maths + Physique <input type="checkbox"/> Français | |
| <input type="checkbox"/> Printemps 2018 "toutes zones" - 8-14 avril (Maths+Physique) | |

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions